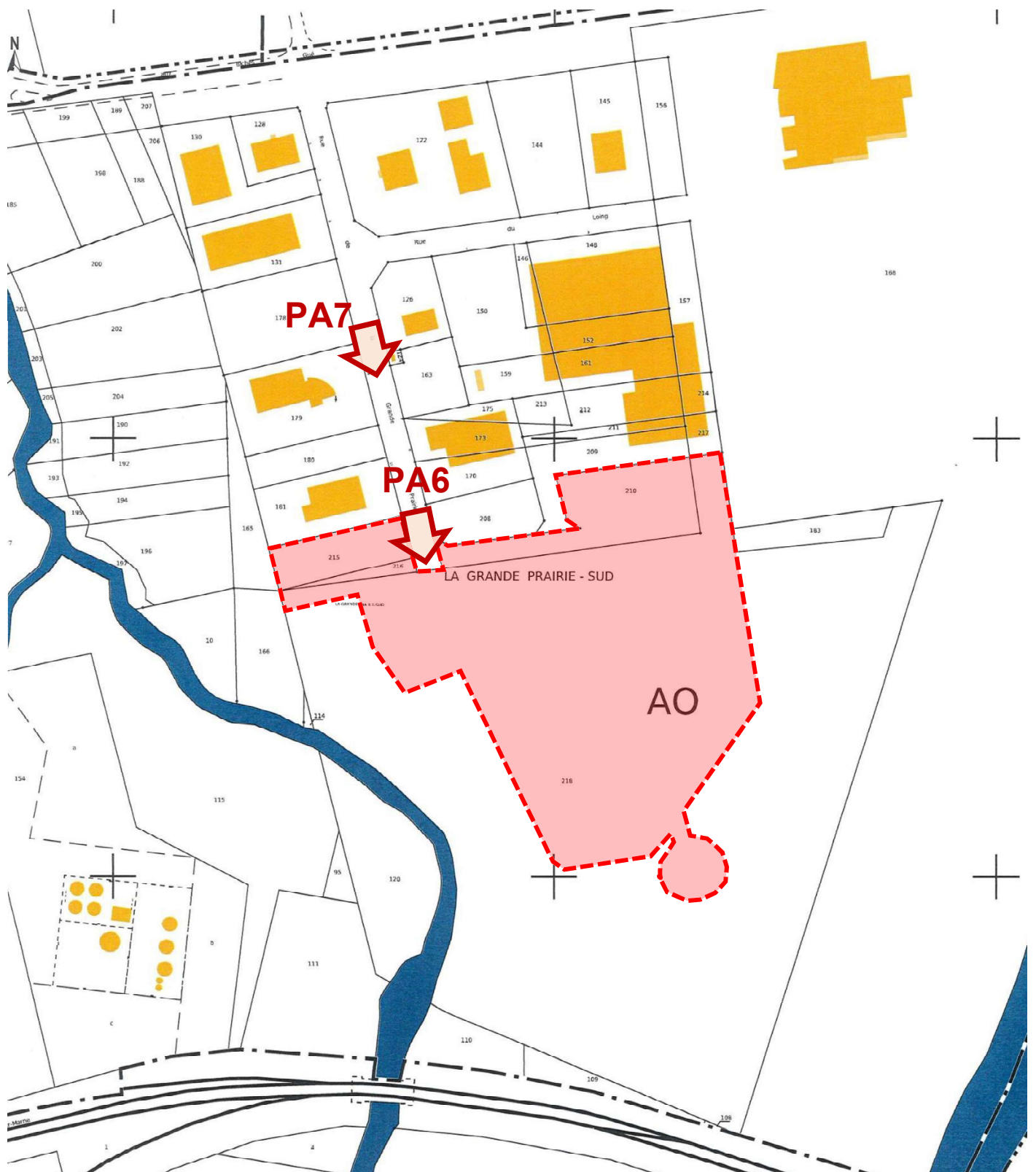


Extrait cadastral (échelle 1 / 2500)  
Section AO



## I. Le site : contexte géographique et réglementaire

Le site a fait l'objet d'un premier permis d'aménager obtenu en janvier 2022. L'Agglomération Montargoise Et rive du Loing souhaite y apporter plusieurs modifications notamment pour gérer des zones humides délimitées lors de l'étude réalisées récemment par le bureau d'étude biotope. Le nouveau projet nécessitant la modification de l'ensemble des pièces, un nouveau permis d'aménager est donc déposé.

### A. Localisation géographique

Le terrain du projet est situé entre le Loing et le canal de Briare, dans le prolongement de la zone d'activités localisée au Sud de la rue du Gué aux Biches (voir plan de situation).

### B. Situation cadastrale

Le projet porte sur les terrains cadastrés section AO n°210, 215, 216 et sur une partie de la parcelle AO n°218 (voir plan de situation).

La superficie du projet est de 23 227 m<sup>2</sup>.

### C. Analyse réglementaire : urbanisme et environnement

Le terrain concerné par la présente demande de permis d'aménager est situé en zone Ux du PLUI de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing (AME). Cette zone correspond aux zones urbaines à vocation économique. Un emplacement réservé ERCH 13, pour la création d'une voie est localisé en limite du projet.

